



1^{er} Septembre 2022

Inflation : Intenable pour les salariés

Acte 1 : Compenser l'inflation

L'augmentation des prix en France et le blocage des salaires dans l'entreprise ne sont plus supportables pour les salariés.

Il est grand temps que la direction d'Air France s'en rende compte et agisse rapidement.

Pour rappel, l'inflation est de 6.1% à ce jour et va qu'augmenter d'ici la fin de l'année 2022.

Une bonne nouvelle : Le trafic aérien est reparti de plus belle cet été ; les chiffres ont dépassé toutes les projections, même les plus optimistes ! mais n'oublions pas que cela s'est fait avec des personnels surchargés de travail du fait du manque d'effectif.

L'UNSa Aérien demande donc une reconnaissance pécuniaire au vu de la situation, ceci rapidement et sous la forme suivante :

- *Le versement immédiat d'une prime de 2.000 euros à l'ensemble des salariés de l'entreprise*
- *Une augmentation générale des salaires équivalente à l'inflation supérieure à 6% à ce jour. (Avec une valeur plancher de 200 € minimum par mois)*

Acte 2 : reconnaître à leur juste valeur les métiers de la DGI

L'UNSa Aérien SNMSAC a expertisé le marché actuel des MRO Européens (Maintenance, Repair & Overhaul) ; il en ressort que les entreprises sont maintenant contraintes de réévaluer à la hausse, les offres de postes de Techniciens Aéronautiques, postes dont la pénurie est avérée.

A Air France, différents axes ont été développés par notre organisation syndicale pour avancer sur les points qui cristallisent le mécontentement et le ras le bol collectif des mécaniciens avion. La tension est palpable et la colère des agents est justifiée ;

*Si la DGI ne prend pas conscience que ces **métiers techniques** sont en voie de rareté et qu'il est primordial de les rémunérer à leur juste valeur au regard du marché actuel, Air France va, sans nul doute, s'exposer à de **lourdes pertes.***





Pour éviter cela, l'UNSa Aérien a fait les propositions suivantes, attendant que la Direction les valide :

- *Reconnaissance des QT avion :*
 - *150 euros nets pour la première qualification*
 - *100 euros nets les deuxièmes et troisièmes qualifications (comparatif KLM)*
- *Reconnaissance des spécialités :*
 - *B1, B2 : 1.000 euros nets*
 - *Multi spécialité BX : 1.200 euros nets*
- *Passage N4 automatique au bout de 5 ans dans son métier*
- *Reconnaissance de Licence A pour tous les métiers techniques. Notre OS la revendique depuis la mise en place de la Licence B sur avion (ARP 66)*
- *Passage Cadre allégé car aujourd'hui beaucoup trop complexe et décalé par rapport aux pépites dans l'entreprise*

Nous attendons de pied ferme les discussions proposées par la direction générale sur les futurs NAO, mais aussi et surtout, celles sur les métiers de la DGI.

Pour conclure :

*Nous rappelons que **l'inflation est la même pour tous** et qu'il serait très déplacé que l'on octroie une énième prime ; pour rappel, de nombreux collègues de la DGI n'ont pas touché la dernière Prime dite « Prime Macron » du fait de plafonds. Aujourd'hui, faisons en sorte que personne ne soit exclu et exigeons des **augmentations générales**.*

Vos élus et représentants UNSa Aérien SNMSAC

Rejoindre l'UNSa Aérien

